

**Délibération 2024-05**

**Point de l'ordre du jour :** I

**Objet :** Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

**Vote unique :**

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024.

Nombres de votants : 20

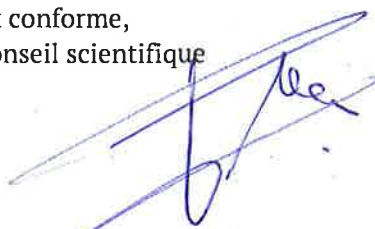
Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 6 décembre 2024

Pour extrait conforme,  
Le Président du conseil scientifique



Annexe : Procès-verbal de la séance du 7 juin 2024

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS - 06/12/2024 - D.2024-05

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

10/12/2024



## Conseil scientifique

**27 septembre 2024**

**Projet de procès-verbal**

		NOM	Prénom	Emargement
Présidente du CS (parmi les personnalités qualifiées)	<b>IRT SystemX</b>	<b>AKNIN</b>	<b>Patrice</b>	Présent
Personnalités qualifiées	<b>Flying Whales</b>	<b>ALLANO</b>	<b>Sylvain</b>	Visio
	<b>Institut d'Optique Graduate School</b>	<b>ASPECT</b>	<b>Alain</b>	Visio
	<b>Université Paris-Saclay</b>	<b>BURY-MONE</b>	<b>Stéphanie</b>	Présente
	<b>Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique</b>	<b>COHEN-BOULAKIA</b>	<b>Sarah</b>	Excusée
	<b>Geneva Graduate Institute</b>	<b>MALLARD</b>	<b>Grégoire</b>	Visio
	<b>Université Paris-Saclay Faculté des Sciences</b>	<b>MEALLET</b>	<b>Rachel</b>	Excusée
	<b>Ecole Normale Supérieure de Lyon</b>	<b>PICARD</b>	<b>Emmanuelle</b>	Présente
	<b>Centre de Nanosciences et Nanotechnologies</b>	<b>SAGNES</b>	<b>Isabelle</b>	Excusée
	<b>Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)</b>	<b>SERRES</b>	<b>Solveig</b>	Excusée
Représentant-e-s d'institutions partenaires	<b>Pour l'Ecole normale supérieure - PSL</b>	<b>CHRISTOPHE</b>	<b>Anne</b>	Présente
	<b>Pour l'Université Paris- Cité</b>	<b>KUBLER</b>	<b>Nathalie</b>	Excusée

	<b>Pour le CNRS</b>	<b>PETIT</b>	<b>Sabine</b>	Présente
	<b>Pour Inria</b>	<b>THIRION</b>	<b>Bertrand</b>	Présent
	<b>Pour l'Académie des sciences</b>	<b>FORGET</b>	<b>François</b>	Présent
		<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Emargement</b>
Collège A (professeurs des universités)	<b>Centre Borelli</b>	<b>ALAZARD</b>	<b>Thomas</b>	Présent
	<b>ISP</b>	<b>ALBE</b>	<b>Virginie</b>	Présente
	<b>PPSM</b>	<b>LERAY</b>	<b>Isabelle</b>	Présente
	<b>DER Nikola Tesla</b>	<b>RODET</b>	<b>Thomas</b>	Présent
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	<b>DER Nikola Tesla</b>	<b>ABBAS TURKI</b>	<b>Mohamed</b>	Excusé
	<b>LMPS</b>	<b>AMLANI</b>	<b>Faisal</b>	Présent
	<b>LMPS</b>	<b>FAU</b>	<b>Amélie</b>	Visio
	<b>LBPA</b>	<b>ZEGHOUF</b>	<b>Mahel</b>	Présente
Ingénieurs de recherche	<b>PPSM</b>	<b>GALMICHE</b>	<b>Laurent</b>	Excusé
Usagers de l'Ecole	<b>DER Chimie</b>	<b>POLLIEN (titulaire)</b>	<b>Audrey</b>	Présente / Présente
	<b>DER Génie mécanique</b>	<b>LE MOIGNE (suppléante)</b>	<b>Manon</b>	

Membre de droit :

<b>Président.e de l'ENS Paris-Saclay</b>	<b>CARRASCO</b>	<b>Nathalie</b>	Présente
--	-----------------	-----------------	----------

Invités permanents Présidence :

<b>Vice-président.e en charge de la stratégie et des moyens</b>	<b>PEYROCHE</b>	<b>Anne</b>	Présente
<b>Vice-président.e chargé de la formation</b>	<b>HUBERT</b>	<b>Olivier</b>	Présent
<b>Vice-président.e chargé de la recherche</b>	<b>MAITRE</b>	<b>Philippe</b>	Présent
<b>Directeur Général des Services</b>	<b>SIGNOLES</b>	<b>Laurent</b>	Présent

Invités :

<b>Direction d'Appui à la Recherche et à l'Innovation</b>	<b>BRANCO</b>	<b>Virginia</b>	Présente
<b>Direction des Relations Extérieures, Alumni et Mécénat</b>	<b>RAOULT</b>	<b>Véronique</b>	Présente
<b>Direction des Ressources Humaines</b>	<b>RAFIK</b>	<b>Betty</b>	Excusée
<b>Directeur Général des Services Adjoint - Pilotage</b>	<b>PRONTEAU</b>	<b>Sylvain</b>	Excusé
<b>Direction de la GS MRES</b>	<b><u>NERON</u></b>	<b>David</b>	Présent
<b>Doctorante ADEPS LMF LuMIn</b>	<b><u>PIETRI</u></b>	<b>Mélanie</b>	Présente
<b>Directeur du LBPA</b>	<b>DEPREZ</b>	<b>Eric</b>	Présent
<b>Responsable du service Relations Internationales</b>	<b>SEGUIN</b>	<b>Aurélie</b>	Absente

## ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2024 – Vote .....	5
II.	Informations de la Présidente – Information .....	5
III.	Formation : rentrée et admissions – Information .....	6
IV.	Évolution du diplôme – Information .....	6
V.	Soutien à la politique doctorale 2024 – Information .....	7
VI.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information .....	7
VII.	Soutien de l'ENS aux projets interdisciplinaires Information .....	8
VIII.	Présentation du laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée (LBPA) – Information .....	10
IX.	Questions diverses – Information .....	11

*La séance est ouverte à 9 heures 30. Le quorum est atteint.*

## **I. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2024 – Vote**

*Le procès-verbal de la séance du 7 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.*

## **II. Informations de la Présidente – Information**

Nathalie CARRASCO présente les distinctions qui ont récompensé des personnels de l'Ecole ainsi que des alumni.

Plusieurs laboratoires de l'Ecole ont par ailleurs répondu à un appel à manifestation d'intérêt SHS.

De plus, l'Ecole est partenaire d'une journée d'étude de l'Arcom.

Par ailleurs, trois chaires d'Alembert de l'Université Paris-Saclay ont été attribuées pour accueillir des collègues étrangers dans des laboratoires de l'école ; ainsi que trois actions de coopération internationales pour des collègues de l'Ecole.

La rentrée des normaliens et normaliennes s'est accompagnée cette année d'un accueil des familles par l'ensemble de la communauté de l'ENS.

En outre, Nathalie CARRASCO fait part des événements à venir suivants :

- la fête de la science du 3 au 6 octobre ;
- la participation prochaine de l'Ecole au Salon de l'étudiant Paris-Saclay ;
- la semaine des carrières normaliennes en décembre 2024.

L'Université Paris-Saclay a subi une cyberattaque le 11 août. L'Ecole a été assez peu impactée par cette cyberattaque, même si les interactions sont très fortes entre les deux établissements. D'ici fin 2024, l'ensemble des services devrait être rétabli.

Emmanuelle PICARD demande si cette attaque a donné lieu à un retour d'expérience.

Nathalie CARRASCO confirme que de bonnes pratiques sont déjà identifiées par la DSI de l'Ecole. Un plan d'amélioration global sera défini en 2025.

Anne PEYROCHE précise que la DSI se concentre sur les mesures curatives de rétablissement des services en cas d'attaque.

Laurent SIGNOLES explique que, pour pallier le risque d'une trop forte concentration des données, l'ENS travaille sur une multiplication des sauvegardes.

Patrice AKNIN demande si certaines données restent inaccessibles à date.

Nathalie CARRASCO le confirme. Quoi qu'il en soit, le calendrier de rentrée a été maintenu.

Stéphanie BURY-MONE souligne le fort niveau d'entraide entre établissements.

Nathalie CARRASCO présente brièvement la nouvelle équipe politique mise en place par Camille GALAP à la direction de l'Université Paris-Saclay.

Par ailleurs, six bourses femmes en sciences financées par des mécènes ont été attribuées à des étudiantes de l'Ecole, dont deux à de nouvelles entrantes.

Nathalie CARRASCO annonce l'ouverture d'une nouvelle plateforme « réseau normalien » partagée entre l'Ecole et l'association des anciens (ENS Alumni) accessibles aux normaliens et normaliennes ainsi qu'aux autres acteurs de l'Ecole (personnels, alumni, etc.). 2500 comptes ont été activés depuis le lancement à l'été 2024. Véronique RAOULT signale que cette plateforme accueille également les normaliens et normaliennes des autres ENS.

Nathalie CARRASCO souligne que le travail déployé sur le logement a fait significativement baisser la tension pour l'hébergement des étudiants durant cette rentrée.

### **III. Formation : rentrée et admissions – Information**

Olivier HUBERT indique que, dans le cadre de la rentrée, deux nouveaux amphithéâtres d'informations ont été organisés: d'une part, une sensibilisation au plagiat, à l'éthique et à l'intégrité scientifique ; et, d'autre part, une présentation du service de santé des étudiants (SSE).

L'organisation des différents concours et l'admission par la voie étudiante ont permis de remplir les objectifs d'effectifs, avec un total de 363 normaliens, en croissance notable par rapport aux années précédentes.

Emmanuelle PICARD demande des précisions sur la voie d'égalité des chances.

Olivier HUBERT explique que ce dispositif permet d'intégrer des étudiants en situation difficile, en partenariat avec deux instituts (Institut Villebon Georges Charpack et Institut de l'Engagement) et de les accompagner pendant leur parcours ENS, notamment par la mise en place d'un tutorat.

Anne PEYROCHE souligne qu'il conviendrait probablement d'intégrer une possibilité d'aménagement de la scolarité. Le plan Egalité des chances sera révisé en 2025.

Olivier HUBERT indique également que les jurys joker ont étudié neuf dossiers.

En outre, la répartition par DER est plus équilibrée que lors des années précédentes.

François FORGET s'enquiert d'une évaluation du devenir des étudiants.

Olivier HUBERT confirme une issue très positive des études au sein de l'Ecole : on ne distingue plus les élèves des étudiants à l'issue des 4 années.

Alain ASPECT souligne que les personnes qui entrent par les voies parallèles sont généralement très motivées.

Emmanuelle PICARD indique que tel est également le cas à l'ENS de Lyon.

### **IV. Évolution du diplôme – Information**

Olivier HUBERT signale qu'aux sept activités de tronc commun sera désormais ajoutée la formation socle TEDS (à l'adresse des étudiants et élèves de première année) et l'expérience engagement normalien, qui participe au développement de la personnalité scientifique et citoyenne des diplômés. Cet engagement, dont la définition s'est faite en prenant en compte en partie l'avis des étudiants, peut être mené à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Ecole.



Après consultation des instances, ce dispositif sera mis en place en mars 2025.

Anne PEYROCHE précise que tout étudiant doit désormais suivre la formation socle aux transitions écologiques et au développement soutenable. Elle sera dispensée sous forme de SPOC ou par un module en présentiel. Une attention particulière sera apportée pour inclure un volet sciences humaines et sociales dans cette formation.

Manon LE MOIGNE rappelle que le dispositif d'engagement normalien n'a pas encore été approuvé par les instances. De plus, certains étudiants regrettent son caractère obligatoire.

Olivier HUBERT souligne qu'à l'issue des discussions, il convenait d'arrêter un choix. Une fois passé devant les instances, le diplôme comprendra neuf activités.

Le dernier thème abordé est celui de l'évolution du diplôme dans le cadre de la nouvelle accréditation HCERES. Les DER sont ainsi mis à contribution pour proposer d'autres formations pour septembre 2026.

*La séance est suspendue de 10 heures 35 à 10 heures 45.*

## **V. Soutien à la politique doctorale 2024 – Information**

Philippe MAITRE indique que trois personnes ont été recrutées en PhD Track thématique. Après quatre années, le bilan est très positif. Toutefois, des améliorations sont possibles, en rendant ce dispositif plus flexible sous forme de bourses pré-doctorales.

De plus, 5 contrats doctoraux d'établissement ont été financés en 2024.

En outre, la campagne CDSN 2024 est achevée. Elle pâtit toutefois de désistements tardifs, du fait d'autres orientations. L'Ecole a réussi cette année à atteindre un certain équilibre dans la répartition géographique, avec 49 CDSN en régions. De même, les femmes sont plutôt bien représentées, sans que l'Ecole n'introduise de biais pour les promouvoir.

Amélie FAU s'enquiert du nombre de CDSN en collaboration industrielle et en cotutelle.

Philippe MAITRE indique que les CDSN n'ont pas pour vocation de donner lieu à des collaborations industrielles. Quant aux cotutelles, elles sont autorisées à partir du moment où le partenaire étranger finance le normalien à hauteur du temps passé dans le pays étranger.

Amélie FAU souligne qu'elle connaît des cas de collaboration industrielle et de cotutelle.

Olivier HUBERT suppose que de tels cas sont le fait d'un défaut de communication entre les directions de thèse et l'administration de l'ENS.

Nathalie CARRASCO souhaite améliorer ce cadrage.

## **VI. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information**

Anne PEYROCHE rappelle l'existence de la demi-journée de sensibilisation aux TEDS organisée dans le cadre de la rentrée.

Audrey POLLIEN souhaite des précisions sur le déroulement de la première session de l'année de recherche en Sciences pour les transitions écologiques (AREco).

Anne PEYROCHE souligne le succès remporté par ce cursus du fait de ses atouts (diversité des publics, vision très transverse et projet applicatif). Ce bilan très positif n'empêche pas quelques ajustements à prévoir.

Comme l'an dernier, un appel à ambassadeurs TEDS a été lancé auprès de l'ensemble du personnel et des apprenants et apprenantes de l'école, pour rejoindre les 40 ambassadeurs déjà inscrits.

Enfin, un effort particulier sera porté sur le renouvellement du marché des impressions afin de réduire les coûts et l'impact carbone.

Alain ASPECT réaffirme que les problèmes de la planète ne pourront se régler qu'avec les sciences et non contre les sciences. C'est pourquoi il convient de les promouvoir.

## **VII. Soutien de l'ENS aux projets interdisciplinaires – Information**

Philippe MAITRE précise que l'évaluation actuellement menée dans les laboratoires donne lieu à une réflexion sur le soutien aux projets interdisciplinaires. Ces derniers existent d'ores et déjà dans le cadre des deux instituts interdisciplinaires, d'Alembert et Farman, qui cesseront leur activité en fin d'année 2025 et qui apportaient un véritable effet de levier.

De nouvelles opportunités existent, notamment avec les PEPR.

Olivier HUBERT explique que le diplôme présente également une compétence interdisciplinaire, dans son programme.

Philippe MAITRE souligne les atouts de l'Ecole en la matière : la taille humaine des promotions, l'interaction entre disciplines et la proximité entre enseignement et recherche.

L'objectif est d'orchestrer des projets à l'échelle de l'Ecole, dans ses différents secteurs.

Sylvain ALLANO s'enquiert du retour d'expérience sur d'Alembert et Farman. En outre, il demande quel serait l'intérêt de créer un nouvel institut puisque l'Ecole est par nature pluridisciplinaire.

Philippe MAITRE explique que l'Ecole souhaite disposer d'une structure dont le pilotage associera les deux instituts. Elle s'engage dans cette voie, du fait du retrait du CNRS et de l'UPS.

Par ailleurs, la plupart des projets relèvent des transitions, au sens large. En effet, les différents défis sociétaux requièrent une approche interdisciplinaire. En outre, l'Ecole est engagée sur le développement durable et la responsabilité sociétale, avec un fort engagement des normaliens.

Le pilotage sera assuré par la présidence et le Conseil scientifique, secondés par un comité de pilotage composé notamment d'enseignants-chercheurs ; des représentants de la GS MRES, de la MSH, des deux instituts ; et d'étudiants.

Les moyens de l'Ecole seront mis en œuvre au même niveau que celui des autres instituts. Ils seront complétés par le mécénat, les moyens associés aux années thématiques de recherche ou des CDSN, le partenariat avec le monde socio-économique, les fonds des pouvoirs publics (régions, ANR, etc.).

Enfin, le centre pluridisciplinaire permettrait de relever des défis sociétaux, de promouvoir des projets interdisciplinaires ainsi que de former à et par la recherche.

Emmanuelle PICARD demande comment s'institutionnaliserait ce projet. De plus, elle demande si ce projet s'inscrirait dans une trajectoire de transformation profonde de l'Ecole.

Philippe MAITRE rappelle que des éléments institutionnels fonctionnent très bien, notamment dans les relations avec les laboratoires, du fait de la taille de l'Ecole. Ils ne seront pas remplacés, mais pourraient être améliorés par l'action du comité de pilotage.

Nathalie CARRASCO explique que ce projet vise à organiser ce qui est réalisé aujourd'hui de manière non coordonnée et de porter à l'échelle de l'Ecole des projets menés auparavant à l'échelle des deux instituts. L'objectif est également d'intriquer plus fortement formation et recherche.

En outre, il convient de favoriser la possibilité d'un « essaimage » de nouveaux projets à côté de projets structurants.

Enfin, Nathalie CARRASCO souhaite faciliter les interactions d'étudiants chacun avec un socle de discipline forte, en promouvant les collaborations voire des mobilités de l'une à l'autre avec agilité.

Bertrand THIRION est très favorable à un tel projet. Il donne l'exemple des centres interdisciplinaires créés par IP Paris avec un fort soutien du mécénat et en épousant des politiques ministérielles. Par conséquent, il serait judicieux de mobiliser des PEPR. De même, les agences de programme pourraient être sollicitées pour le financement.

Enfin, Bertrand THIRION suggère de se limiter à un seul projet par année.

Patrice AKNIN exprime que certains centres interdisciplinaires d'IP Paris sont relativement disciplinaires.

Alain ASPECT rappelle que l'année de recherche ARTeQ est interdisciplinaire par construction.

De plus, il soutient la remarque de Nathalie Carrasco sur la nécessité d'une excellence des disciplines pour asseoir une interdisciplinarité du meilleur niveau.

Grégoire MALLARD regrette l'absence d'un comité au sein duquel la présidence pourrait dialoguer avec le mécénat. Si une telle structure devait voir le jour, il convient de la placer au niveau le plus judicieux (agrégat des cinq thématiques ou chaque thématique).

En outre, les cinq thématiques identifiées sont d'ores et déjà associées à des laboratoires eux-mêmes déjà interdisciplinaires (ISP, LMPS, Borelli, etc.). Par conséquent, Grégoire MALLARD demande comment ces laboratoires seront inclus au projet, pour allier recherche et formation.

Enfin, Grégoire MALLARD s'interroge sur le degré de centralisation des ressources, en rapport à l'accroissement du nombre de thématiques et à la question de leur possible arrêt à moyen terme. Il évoque la possibilité d'identifier un noyau centralisé de ressources au niveau de l'école, notamment pour les actions de communication.

Nathalie CARRASCO explique que le projet prévoit plutôt un seul centre qui serait l'Ecole, au sein de laquelle seraient développés des projets et non des centres, ce qui permettrait de mieux gérer les ressources en fonction de la vie des projets.

De même, le travail avec les mécènes doit être mené à l'échelle centralisée de l'Ecole.

Grégoire MALLARD partage cette vision.

Philippe MAITRE précise que l'Ecole conservera pour les prochaines années une structuration disciplinaire. Les instituts évoqués doivent se comprendre comme des instituts « sans murs ».

Thomas RODET suggère de faire porter cette politique par une direction et non par un comité. Ainsi, la promotion serait plus aisée à mener. Par ailleurs, il regrette l'absence d'ouverture vers l'UPS.

Philippe MAITRE indique que la direction est la présidence même de l'Ecole. En outre, il estime que l'ouverture vers l'UPS est assurée par les Graduate schools (GS).

Patrice AKNIN invite les membres du CS à faire part de leurs éventuelles remarques par courriel.

## **VIII. Présentation du laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée (LBPA) – Information**

*Eric Deprez est présent pour ce point.*

Eric DEPREZ indique que le laboratoire LBPA est un bel exemple de l'interdisciplinarité, puisqu'il s'intéresse notamment à des objets chimiques de diverses échelles (de l'atome aux assemblages supramoléculaires) pour des applications biologiques.

Le laboratoire dispose de deux tutelles, le CNRS et l'ENS Paris-Saclay. De nombreux chercheurs sont impliqués dans l'enseignement au sein de l'Ecole et au-delà.

De plus, le laboratoire appartient à deux GS disciplinaires (LSH et HEADS) et à deux écoles doctorales.

Par ailleurs, le LBPA est essentiellement un laboratoire de recherche fondamentale. Toutefois, il participe également à des applications dans le domaine de la biosanté.

Son travail couvre les interactions biologiques et leurs dysfonctionnements, qui conduisent à des pathologies. Il se concentre plus particulièrement sur les infections et le cancer.

Les objets d'étude comprennent toutes les interactions, notamment sur les enzymes et sur les protéines, au niveau cellulaire.

Quant aux applications biométriques, elles représentent environ 15 % des activités et s'appuient sur la start-up (Kimialys) ainsi que plusieurs outils de prématuration.

*François Forget quitte la séance à 12 heures 15.*

Les méthodologies utilisées sont relativement larges, comprenant toutes les approches structurales actuelles.

Par ailleurs, le laboratoire a développé ses collaborations au sein de l'Ecole et de l'Université, ainsi qu'au niveau national et international.

Son effectif compte une quarantaine de personnes réunies en plusieurs équipes travaillant notamment sur le virus du VIH, la dynamique des molécules et la résistance aux antibiotiques.

*Bertrand Thirion quitte la séance à 12 heures 25.*

Patrice AKNIN demande si le laboratoire est sollicité pour des actions interdisciplinaires.

Eric DEPREZ le confirme. Le laboratoire est sollicité par des chercheurs en électronique. Il existe notamment avec un partenaire de Singapour.

## **IX. Questions diverses – Information**

### **1. Politique des auditeurs libres**

Alain ASPECT s'enquiert de la politique des auditeurs libres de l'ENS.

Olivier HUBERT explique que les différentes sollicitations sont analysées selon plusieurs critères en formation initiale ou en formation continue. Le suivi d'un module non diplômant est également possible.

### **2. Olympiades internationales de physique**

Alain ASPECT suggère à l'ENS Paris-Saclay de participer en qualité de sponsor aux Olympiades internationales de physique organisées pour la première fois en France en 2025.

Nathalie CARRASCO indique que l'Ecole a d'ores et déjà été contactée et y participe en accueillant l'entraînement de l'équipe de France.

Par ailleurs, la mobilisation des deux fondations (IP Paris et UPS) est plus appropriée pour atteindre les partenaires privés.

Alain ASPECT souligne l'importance de permettre à cet événement de se tenir en France, compte tenu de sa forte visibilité à l'international.

*Le prochain CS se tiendra le 6 décembre 2024.*

*En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12 heures 45.*

